



Question urgente diffamation ???

Par **maximedu61100**, le **07/07/2010** à **23:30**

Bonjour,

Lundi j'avais mit une pétition en ligne où je demander la démission de 2 responsables d'une commune. Ils prennent cela pour de la diffamation.

Mais Lundi soir, il n'y avait plus de pétition sur le web. De plus je n'ai cité aucun nom de famille.

Qu'est-ce que je risque ?

merci de votre réponse